

Abandon d'armes : après le succès de l'opération fin 2022, l'État voit plus grand et teste une procédure d'abandon au sein de certaines armureries

Article rédigé par *Fdesouche*, le 06 août 2023

Source [Fdesouche] : Après le succès de l'opération d'abandon volontaire d'armes à l'automne, l'État voit plus grand. Une nouvelle opération, en phase de test, a débuté le 10 juillet dans trois départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour permettre aux personnes possédant des armes de s'en débarrasser auprès d'armureries, et non uniquement auprès des services de police ou de gendarmerie comme c'est le cas actuellement. (...)

Ce changement dans la méthode d'abandon des armes s'inscrit dans la continuité du succès de l'opération de collecte organisée du 25 novembre au 2 décembre 2022, lors de laquelle 150 000 armes ainsi que 4 millions de munitions ont été récupérées par les services de l'État dans plus de 300 points de collecte.

Les départements qui ont recueilli le plus d'armes, le plus souvent acquises par héritage, sont la Gironde, le Nord, le Finistère, le Pas-de-Calais et le Morbihan. La garantie d'absence de poursuites administratives ou judiciaires pour détention illégale et la proximité des points d'accueil expliquent ce succès, selon le ministère de l'Intérieur.

[Lire la suite](#)

06/08/2023 01:00